

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : 25 NOVEMBRE 2013

PAYBYPHONE : À VANVES, LE STATIONNEMENT SE RÈGLE AUSSI PAR TÉLÉPHONE

À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2013, LE SERVICE PAYBYPHONE EST DÉPLOYÉ SUR LA VILLE DE VANVES, PERMETTANT AUX VANVÉENS DE PAYER LEUR STATIONNEMENT À DISTANCE.

Finis le casse-tête du ticket à aller chercher à l'horodateur, et surtout, plus besoin de monnaie. Ses avantages sont nombreux : prolonger ou stopper le stationnement à distance, alerte SMS (service payant) à l'approche de la fin du stationnement...

Comment cela fonctionne ? Pour utiliser le service, l'utilisateur doit créer un identifiant Paybyphone à l'aide de sa carte bancaire et de sa carte grise. L'inscription au service peut se faire sur Internet, par mobile lors de la première utilisation, ou par serveur vocal. Par la suite, pour payer son stationnement, l'automobiliste se connecte au service, indique le code tarif/zone affiché sur l'horodateur, ainsi que la durée de stationnement souhaitée.

À savoir : Les agents de surveillance de la voie publique contrôlent le paiement du stationnement par Paybyphone de façon dématérialisée, grâce à un terminal électronique qui, sur la base du numéro d'immatriculation, interroge à distance le centre de gestion centralisé des transactions de Rennes.

Vanves est ainsi la 3^{ème} ville de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest à proposer ce service, après Issy-les-Moulineaux (depuis 2009) et Boulogne-Billancourt (depuis 2012).



Plus d'information :
www.agglo-gpso.fr
www.paybyphone.fr

L'ACCÈS AU SERVICE

- Par téléphone : 01 74 18 18 18 (prix d'une communication locale)
- Sur Internet ou sur Internet mobile, grâce aux applications iPhone et Android : www.paybyphone.fr

À PROPOS DE GPSO

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) représente un territoire de près de 307 000 habitants recouvert à 36% de forêts et d'espaces verts.

Territoire innovant, durable et numérique, GPSO est la première collectivité à avoir validé son projet de Contrat de Développement Territorial (CDT) avec l'État dans le cadre de la loi sur le Grand Paris.

Avec 22 000 entreprises et commerces et 166 000 emplois, GPSO constitue un pôle économique incontournable et attractif pour des acteurs économiques tels que Coca-Cola, le laboratoire Roche ou L'Équipe.

GPSO a en charge les compétences du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'équilibre social de l'habitat, de la voirie et du stationnement d'intérêt communautaire, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et de l'assainissement, assurées grâce à l'implication de plus de 1 000 agents.

À PROPOS DE VANVES

Située au sud de Paris, Vanves compte 27 000 habitants. La ville fait partie de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest regroupant les communes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray. Bernard Gauducheau est depuis 2001 Maire de Vanves et Conseiller régional d'Ile-de-France depuis 2010.

CONTACT PRESSE GPSO

Alexandra Bardet – GPSO – 01 46 29 24 65
alexandra.bardet@agglo-gpso.fr